

né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en confier la garde aux seuls parlements ? Et qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes, si ce n'est l'immortalité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat Social* ?

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont fait justice de cette utopie du rêveur excentrique de Genève. Et d'ailleurs ce contrat social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties contractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité ?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvera, gardera si ce n'est la religion ? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes !

Dé nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple ; dans la forme du gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme : le Roi et le peuple.

Comment le gouvernement et le gouverné peuvent-ils se trouver ainsi également souverains ? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande : comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner son conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie ? Quel pouvoir servira de contrepoids ? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois ?

Ce problème que les politiciens libres-penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que lorsqu'ils se confondent dans la commune reconnaissance des droits de Dieu. Pourquoi ? Parce que le roi qui commande au nom de Dieu est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu.

Lorsque les rois de France commençaient leurs ordonnances par ces mots : "Louis par la grâce de Dieu" et non par la volonté du suffrage universel, "roi des Français....." et continuaient en ces termes : "Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l'existence, nous désirons pour l'honneur de celui qui nous a donné le comble de l'honneur, etc., etc., etc."..... ils n'invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts, mais la souveraineté et les intérêts de Dieu. Avant de commander ils protestaient de leur désir de servir, et c'est pourquoi quelques-uns d'eux s'appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Durant la suprême royauté de Jésus-Christ, ils étaient également su-